



**GUIDE DE DEMANDE DE SUBVENTION**

**APPEL A PROJETS**

**FEVRIER 2026**

**ENSEMBLE CONTRIBUONS A UNE ELECTRIFICATION DURABLE DE L'AVENIR**

## AVANT PROPOS

À l'échelle mondiale, l'accès à une électricité fiable demeure un défi majeur. Il impacte la santé, l'éducation, le développement économique et la qualité de vie. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit qu'en 2030, 660 millions de personnes dans le monde n'auront toujours pas accès à l'électricité, avec des populations significatives touchées non seulement en Afrique subsaharienne, mais aussi en Asie du Sud et du Sud-Est, en Amérique latine et dans des régions isolées à travers le monde.

La Fondation Nexans s'engage à relever ces défis mondiaux en soutenant des projets d'électrification innovants et durables qui autonomisent les communautés, favorisent l'entrepreneuriat local et contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En collaborant avec des ONG engagées et des parties prenantes locales, nous visons à créer un impact durable — améliorer les conditions de vie, œuvrer en faveur l'égalité de genre et protéger l'environnement.

Ensemble, nous pouvons contribuer à réduire la fracture énergétique, ouvrir de nouvelles opportunités et construire un avenir plus lumineux et inclusif pour tous.

### **La Fondation d'entreprise Nexans a pour objet :**

- Soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde, en privilégiant les organisations proches du terrain ainsi que des solutions fiables et durables ;
- Soutenir l'éducation et la formation des populations dans les domaines techniques, énergétiques et environnementaux ;
- Soutenir les études environnementales (climat, sobriété énergétique, protection des ressources et de la biodiversité) liées à l'électrification.

**La Fondation Nexans organise chaque année un appel à projets, ouvert aux ONG et associations internationales œuvrant dans le domaine de l'électrification. La Fondation apporte un soutien financier aux projets sélectionnés. L'enveloppe annuelle est de 400 K€, et généralement, les projets retenus reçoivent entre 10 K€ et 40 K€ par an.**

**L'appel à projets de cette année se déroulera du 2 février au 2 mars 2026.**

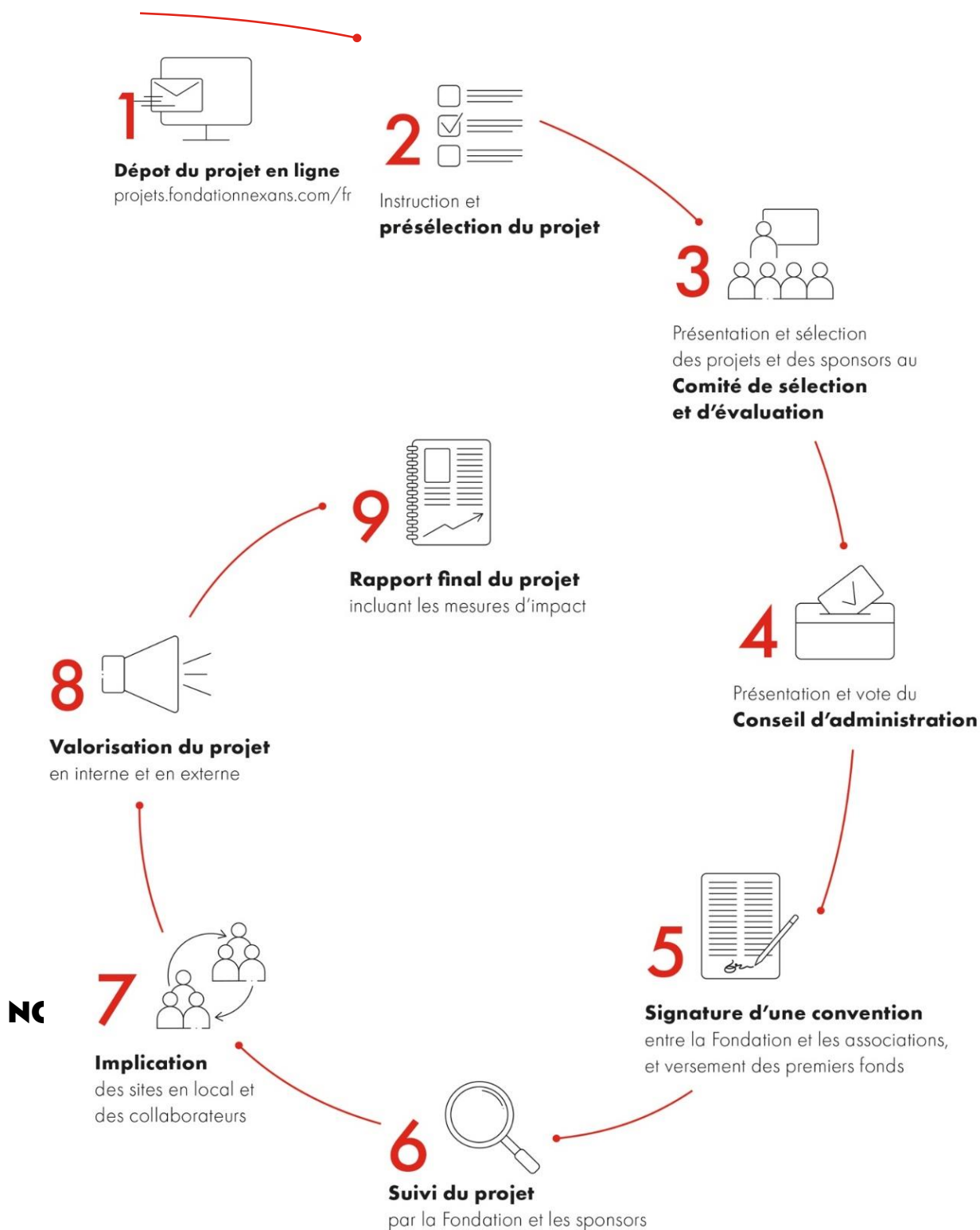
Vous trouverez ci-après le détail des critères d'éligibilité et des exigences pour la présélection des projets. Ce guide précise les critères d'éligibilité, le processus de candidature et les critères de sélection pour les ONG souhaitant obtenir un financement de projet en 2026.

## PROCESSUS DE CANDIDATURE

### PLATEFORME DE CANDIDATURE

- Les candidatures peuvent être soumises en français ou en anglais via la plateforme dédiée hébergée sur notre site internet : <https://fondation.nexans.com/>
- Documents obligatoires : statuts datés et signés, extrait d'enregistrement officiel, assurance responsabilité civile, rapports d'activité et financiers des deux dernières années.
- Documents complémentaires recommandés pour une meilleure compréhension du projet.

## CYCLE DE VIE D'UN PROJET



### **Exigences pour les candidats :**

- Doit être une ONG internationale ou une association reconnue (ex. : loi 1901 en France).
- Exister depuis au moins deux ans.
- Disposer d'un rescrit fiscal valide.
- Le projet doit être en adéquation avec la mission de la Fondation.
- Le projet doit utiliser des énergies renouvelables (ENR).
- Respecter le Code d'éthique et de conduite des affaires de Nexans.

### **Exigences pour les projets :**

- Contribuer à au moins trois Objectifs de Développement Durable (ODD).
- Démontrer un cofinancement sécurisé ou accessible avec un plan de financement clair (fonds confirmés vs. en attente).
- Fournir un budget détaillé et un calendrier. Possibilité de financement pluriannuel.
- Impliquer les bénéficiaires et les parties prenantes locales ; établir des partenariats solides.
- Garantir la pérennité au-delà de l'intervention de l'ONG.
- Intégrer un système de suivi robuste pour les objectifs, activités, résultats et impacts.
- Présenter un plan de maintenance financé et détaillé pour au moins trois ans.
- Fonder le projet sur une analyse approfondie des besoins locaux ; garantir des objectifs réalistes, atteignables et mesurables.
- Évaluer les impacts à l'aide d'indicateurs sociaux, économiques et environnementaux, définis avec la Fondation Nexans et suivis dans le temps.
- Soumettre des rapports intermédiaires et finaux réguliers sur l'avancement et les résultats.
- Encourager la collaboration avec les sites et les collaborateurs du Groupe Nexans.

### **Focus géographique :**

La priorité est accordée aux pays en besoin où le Groupe Nexans est présent :

- Amérique du Sud : Chili, Pérou, Brésil, Colombie, Équateur
- Afrique : Maroc, Côte d'Ivoire, Ghana
- Proche et Moyen-Orient : Turquie, Liban

Les projets dans d'autres pays peuvent être examinés si tous les critères sont remplis et qu'un collaborateur Nexans agit en tant que parrain.

### **Exclusions :**

- Projets portés par des entreprises à but lucratif.
- Projets déjà achevés au moment de la candidature.
- Projets à objectifs individuels.
- Projets présentant un risque de conflit d'intérêts.
- Projets liés à des collections privées ou à des activités commerciales.
- Projets individuels (bourses, études, voyages).
- Production de films.
- Activités événementielles (spectacles, galas, conférences, événements sportifs).

## CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Évaluation de l'ONG
  - .Expérience avérée, ressources, présence sur le terrain, partenariats locaux et valeurs.
  - .Capacité à accueillir des collaborateurs Nexans en tant que bénévoles.
2. Évaluation du projet
  - . Clarté et cohérence de la proposition.
  - . Appui de collaborateurs Nexans, notamment dans le pays du projet.
  - . Analyse complète des besoins énergétiques, qualité des solutions, installation des équipements, maintenance et supervision.
  - . Forte attention portée à l'autonomisation des femmes (autonomie, égalité, entrepreneuriat).
    - . Objectifs environnementaux et économiques clairs (climat, protection des ressources, usages productifs, création de valeur).
  - . Nombre et profil des bénéficiaires défini, implication communautaire et renforcement des capacités locales.
  - . Pérennité du projet, suivi, autonomie, répliquabilité et maintenance.
3. Impact social, économique et environnemental
  - . Soumission d'une étude d'impact par l'ONG.
  - . Pertinence et importance des impacts et des indicateurs choisis.
4. Financement
  - . Plan de financement cohérent et fiable.
  - . Statut du cofinancement (sécurisé ou en cours) ; fournir les contacts.
  - . Nexans ne financera pas plus de 50 % du coût total du projet. Préciser la part demandée à Nexans. Préférence pour les projets avec plusieurs contributeurs afin de maximiser l'impact.
5. Communication
  - . Visibilité du projet aux niveaux local, régional et mondial.
  - . Couverture médiatique et efforts de communication de l'ONG (site internet, réseaux sociaux).
6. Considérations particulières
  - . Intégration d'activités de sensibilisation aux énergies renouvelables.
  - . Intégration d'initiatives ou d'informations sur le recyclage dans le pays du projet.
  - . Mise en avant de la diversité de genre, notamment des femmes entrepreneures.
  - . Potentiel de répliquabilité dans d'autres communautés.
  - . Forte implication de multiples parties prenantes.

Il est recommandé de prendre préalablement contact avec La Fondation Nexans afin de s'assurer que votre projet corresponde bien aux attentes de financement de la Fondation et de pouvoir mieux vous connaître ainsi que le projet que vous souhaitez soumettre.

## **CONTACT**

### **Mary MALONE**

Déléguée Générale de la Fondation Nexans

+33 (0)6 88 78 66 55

[Mary.malone@nexans.com](mailto:Mary.malone@nexans.com)

<https://fondation.nexans.com/>